

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 16 mars 2017, à 16 h 30, au 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président (par conférence téléphonique)
Marie France TRUDEL, vice-présidente (par conférence téléphonique)
Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)
Anne CORRIVEAU (par conférence téléphonique)
France HAMEL (par conférence téléphonique)
Myriam RÉGNIER (par conférence téléphonique)
Suzanne VERREAULT (par conférence téléphonique)
Patrick VOYER (par conférence téléphonique)

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 17-19

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M^{me} Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Dossier soumis au conseil d'administration

DRH-2017-003 Entente de principe – renouvellement de la convention collective entre le RTC et le Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain inc.

CONSIDÉRANT que la convention collective du personnel chauffeur du RTC est échue depuis le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT que, le 10 mars 2017, les parties sont parvenues à une entente de principe;

CONSIDÉRANT que cette entente de principe a été ratifiée par les membres du Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain inc. lors des deux assemblées syndicales des 14 et 16 mars 2017;

Résolution 17-20

Sur proposition de M^{me} Anne Corriveau, appuyée par M^{me} Myriam Régnier, il est résolu d'entériner l'entente de principe intervenue entre le RTC et le Syndicat des employés du transport public métropolitain du Québec (CSN), le 10 mars 2017, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° DRH-2017-003 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, les sommes requises étant disponibles au budget 2017 et intégrées au budget des années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

3. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16 h 48.

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale